

ANNEXE I : RECETTES, FRAIS ET BÉNÉFICES NETS	Total des activités en amont
	milliers de dollars canadiens
Recettes	
1. Ventes avant redevances, taxes et autres frais	
2. Toutes autres recettes	
3. Recettes brutes (lignes 1+2)	
Déductions	
4. Redevances et paiements semblables (somme An. II, no. 14 et 15 et Ann. III, no. 6, 7 et 8)	
5. Frais d'exploitation (somme An. II no. 13 et An. III no. 5)	
6. Salaires et traitements	
7. Autres coûts d'exploitation monétaires	
8. Frais d'intérêt	
9. Impôt fédéral	
10. Impôt provincial	
11. Impôts reportés	
12. Dépenses d'exploration et mise en valeur courantes	
13. Dépréciation/Amortissement	
14. Épuisement	
15. Sommes radiées et amortissement des frais reportés	
16. Autres postes hors caisse	
17. Total (somme des lignes 4 à 16)	
18. Bénéfices nets (ligne 3 moins 17)	

ANNEXE II : Secteur non conventionnel	Pétrole brut			Gaz naturel dans le charbon	
	In-situ	Minier	Usines de valorisation	Colombie-Britannique	Alberta
Dépenses en immobilisations					
(milliers de dollars canadiens)					
1. Acquisition et rétention de terrains et concessions :					
a) Coûts d'acquisition, frais inhérents aux droits pétroliers et coûts de rétention					
b) Coûts des terrains et des concessions d'autrui					
2. Machines et matériel					
3. Logement					
4. Dépenses de forage (dépenses préalables à l'extraction, frais de forage et autres frais)					
5. Frais généraux capitalisés					
6. Dépenses de recherches et autres coûts					
7. Total (somme des lignes 1 à 6)					
Dépenses d'exploitation					
(milliers de dollars canadiens)					
8. Terrain, puit et/ou usine					
9. Taxes (à l'exception de l'impôt sur le revenu)					
10. Coût d'achat de carburant et d'électricité					
11. Traitement d'eau et disposition					
12. Frais généraux d'exploitation					
13. Total des frais d'exploitation (sommés des lignes 8 à 12)					
14. Redevances provinciales					
15. Redevances autres qu'à la Couronne					
16. Production non conventionnelle de gaz naturel dans le charbon (Millions de mètres cubes)					

NOTE : Ne pas inclure les coûts directement associés à l'extraction du charbon.
Les zones ombragées sont réservées pour l'usage de Statistique Canada SEULEMENT.

Le nombre d'employés associé avec le 6. ci-haut

ANNEXE III: SECTEUR CONVENTIONNEL FRAIS D'EXPLOITATION ET REDEVANCES	Provinces				Terres du Canada (voir guide du répondant)					Total Canada	
	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autre provinces (spécifier)	Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut		Autre (spécifier)
milliers de dollars canadiens											
1. Activités aux terrains, puits et réseaux de collecte - Pétrole et gaz											
2. Usines de traitement du gaz naturel											
3. Taxes (excluant l'impôt sur le revenu et les redevances)											
4. Frais généraux d'exploitation											
5. Total des frais d'exploitation (somme de lignes 1 à 4)											
6. Redevances fédérales de la Couronne											
7. Redevances et taxes provinciales											
8. Redevances et paiements similaires ne revenant pas à la Couronne											

ANNEXE IV : DÉPENSES EN AMONT (CAPITALISÉES ET IMPUTÉES ¹) (Secteur conventionnel)	Provinces				Terres du Canada (Voir guide du répondant)					Total Canada	
	Colombie- Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autres provinces (spécifier)	Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut		Autre (spécifier)
	milliers de dollars canadiens										
Dépenses d'exploration ²											
1. Coûts d'acquisition et de rétention des droits pétroliers et gaziers											
2. Coûts des terrains et des concessions achetés auprès d'autres sociétés pétrolières											
3. Dépenses géologiques et géophysiques											
4. Forage d'exploration											
5. Total dépenses d'exploration (lignes 1 à 4)											
Dépenses de mise en valeur ²											
6. Forage de mise en valeur											
7. Coûts des achats de réserves prouvées											
8. Total dépenses de mise en valeur (lignes 6 et 7)											
Dépenses de production ²											
9. Installations de production											
10. Installations autres que celles de production											
11. Projets de récupération assistée											
12. Usines de traitement du gaz naturel											
13. Foreuses et bateaux d'approvisionnement											
14. Total, dépenses de production (lignes 9 à 13)											
Frais généraux en amont											
15. Exploration											
16. Mise en valeur											
17. Production											
18. Total, frais généraux en amont (lignes 15 à 17)											

POUR INFORMATION SEULEMENT

¹ Les dépenses imputées sont reliées à toutes dépenses d'exploration et de mise en valeur qui sont imputées par les compagnies qui utilisent la méthode de capitalisation du coût de la recherche fructueuse. Tous les coûts imputés qui sont relatifs à la production doivent être déclarés comme coûts d'opération.

² Pour chacune des entrées, veuillez rapporter les immobilisations brutes avant les réductions causées par les stimulants, crédits d'impôt, prestations d'assurance et inclure les dépenses d'exploration et de mise en valeur imputées aux opérations courantes (si applicable).

ANNEXE V : VOLUME ET VALEUR DES VENTES*	Provinces				Terres du Canada (Voir guide du répondant)						Total Canada
	Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Autres provinces (spécifier)	Nouvelle Écosse (extracôtières)	Terre-Neuve (extracôtières)	T.N.-O.	Yukon	Nunavut	Autre (spécifier)	
VOLUME (pour conversion métrique voir guide du répondant)											
1. Pétrole brut classique et condensats (10 ³ m ³)											
2. Pétrole brut synthétique (10 ³ m ³)											
3. Pétrole bitumineux (10 ³ m ³)											
4. Gaz naturel commercialisable (10 ³ m ³)											
5. GNL/LGN a) Sur le terrain (10 ³ m ³)											
b) Usines de retraitement (10 ³ m ³)											
6. Pentanes plus a) Sur le terrain (10 ³ m ³)											
b) Usines de retraitement (10 ³ m ³)											
7. Soufre vendu (kilotonnes)											
Valeur¹	milliers de dollars canadiens										
8. Pétrole brut classique et condensats											
9. Pétrole brut synthétique											
10. Pétrole bitumineux											
11. Gaz naturel commercialisable											
12. NGL'S/LPG'S a) Sur le terrain											
b) Usines de retraitement											
13. Pentanes plus a) Sur le terrain											
b) Usines de retraitement											
14. Soufre vendu											

*Exclut le pétrole et le gaz achetés pour revente, raffinage, fractionnement ou autre forme de traitement ultérieur, mais comprend la valeur et le volume de production assujettie à des redevances.

(1) La valeur totale doit être égale au numéro 1 de l'Annexe 1.

ANNEXE VI : BILAN	Total Canada
	milliers de dollars canadiens
1. Total des disponibilités	
2. Immobilisations nettes	
3. Autres disponibilités	
4. Total de l'actif (lignes 1 à 3)	
5. Exigibilités	
6. Dette à long terme	
7. Autres exigibilités	
8. Avoir propre	
9. Total du passif et de l'avoir (lignes 5 à 8)	